



Ligue Hauts de France de Tennis de Table Comité de l'Aisne

Assemblée Générale du 7 septembre 2018

Membres présents: Irène DAVID, Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, Yvon BERTIN, François DAVID, Thierry DONNET, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN

Membres absents excusés : David BEAUVISAGE, Antoine DHOLLANDE

Invités présents : Jean-Pierre PREVOT (Maire-Adjoint aux finances, à l'urbanisme, aux façades, à l'environnement et au tourisme), Ludovic BERGNIER (adjoint au Maire, en charge des sports), Jean DOUILLY (Pdt de la Ligue), Martine DRAY (Pdte du comité de l'Oise), Michel BESNOU (élu à la Ligue).

Ouverture de la réunion à 20h avec 20 clubs (sur 27) présents ou représentés (63 voix sur 78) :

Clubs présents	Clubs représentés	Clubs absents
GUISE, LA CAPELLE, CHATEAU THIERRY, TERGNIER, ASPTT St QUENTIN HARLY, SOISSONS, SAINS RICHAUMONT, HOLNON, COURMELLES, CHARLY ETAMPES, GUIGNICOURT, CREPY	BUIRE, CROUY, FRESNOY LE GRAND, TT St QUENTIN, VENIZEL, LAON, PINON ANIZY, FAYET	SISSONNE, CHAUNY, BEAUTOR, CUFFIES, CONDE EN BRIE, ROZOY, VIVAISE
12 clubs sur 27 34 voix sur 78	8 clubs sur 27 29 voix sur 78	7 clubs sur 27 15 voix sur 78

Les délégués présents acceptent que les votes soient réalisés à mains levées. Sont adoptés à l'unanimité :

- le compte rendu de l'assemblée générale du 15 septembre 2017,
- le bilan financier 2017/2018,
- le bilan prévisionnel 2018/2019.

Rapport moral du Président (Tony MARTIN) :

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je veux ouvrir cette nouvelle Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue au nouveau club qui intègre le Comité Aisne, à l'image du Club de VESLE ET CAUMONT.

Comme chaque année, vous êtes très nombreux à venir à notre Assemblée Générale et nous vous remercions chaleureusement de l'attention que vous portez à la santé de notre Sport tennis de table.

Avant de détailler l'ensemble du bilan de la saison 2017/2018, je vous propose d'observer une minute de silence afin de rendre hommage à tous ceux qui ne sont plus parmi nous depuis l'année dernière ; pensons à ces dirigeants, joueurs, techniciens, arbitres et parents ou amis disparus.

Quelques personnes ne peuvent pas nous faire le plaisir de leur présence ce soir et ont sollicité notre compréhension. Je vous demande donc d'excuser, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil Départemental, Madame Colette BLERIOT, vice-présidente du Conseil Départemental chargé du sport.

Tout d'abord, permettez-moi sans être alarmiste, de rappeler quelques notions fondamentales de notre société : le partage et la convivialité et de citer deux citations :

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent » (L'homme révolté - Albert CAMUS)
« Quand on suit quelqu'un de bon, on apprend à devenir bon ; quand on suit un tigre, on apprend à mordre ». (Proverbe chinois).

A quoi je veux en venir par ces deux dictons ? Par cette conjoncture morose et quelque peu démotivante, il est temps pour nous, petits et grands clubs de se serrer les coudes. Le temps des vaches grasses est terminé !

Alors pourquoi pas s'unir dans le partage et la convivialité pour lutter contre l'individualisme et la fermeture. C'est pour cela que je vous demande à vous chers dirigeants de clubs Axonnais de vous ouvrir et d'accueillir

chaque pongiste (peu importe le club auquel il appartient) qui désire jouer au sein de votre salle. En effet notre passion commune est le PING alors unissons nous pour faire grandir notre sport. Vous n'êtes pas sans savoir que les subventions allouées aux associations baissent ou voire disparaissent, alors le temps n'est pas à l'animosité entre nous et entre les clubs en général. Gardez votre adversité à la table lors de confrontations en compétitions (championnat par équipe ou critérium fédéral), mais accueillez, partagez, jouez, amusez vous tout au long de l'année sportive pour redorer notre image qui est la bonne humeur, la convivialité, le respect de l'autre ou encore le partage ! Voilà c'est dit et j'espère ne pas faire l'impression de donner de leçons mais au contraire je veux que notre Comité grandisse et grandisse très bien dans les valeurs que je viens de citer plus haut. Pour conclure sur ce petit aparté, je voudrais dire que la bonne volonté ne manque pas au sein du CD et que nous continuerons à maintenir cette envie de garder cette passion du PING au sein des différents clubs qui constituent notre Comité.

Cette saison, notre Comité est composé de 28 clubs dont le Cd Aisne Corpo. Je le disais en introduction de cette AG, nous accueillons avec grand plaisir un nouveau club VESLE ET CAUMONT (club qui a déjà existé il y a quelques années) mais malheureusement nous perdons le club d'HIRSON qui ne s'est pas réaffilié cette saison et mets le club en sommeil. En espérant un jour peut être son réveil ! L'ensemble des clubs représentent un total de 1023 licenciés tout type confondu. Ainsi un recul de 42 licenciés. Il serait dommage de descendre sous la barre des 1000 ! Donnons-nous l'objectif des 1300 pour l'année prochaine ! Par quels moyens ? Dans un premier temps, je vous rappelle les trois types de licences existantes au sein de la fédération : Traditionnelle, promotionnelle et événementielle.

1. La traditionnelle la licence pour la compétition

2. La promotionnelle pour joueurs débutants et le loisir garantissant une couverture d'assurance en cas d'accident et protégeant en partie la responsabilité des dirigeants de club. Il existe encore des clubs sans les citer qui ne font pas bénéficier de cette licence et préfère proposer une cotisation association. Ce qui est un manque à gagner pour le Comité et le Club. Alors, ne devrions-nous pas obliger la prise de licence promotionnelle au minimum ? Par cette licence nous pourrions récupérer environ 70 licenciés dans nos chiffres.

3. La licence événementielle ; licence gérée par le comité au niveau du SPID. Cette licence doit être proposée aux participants d'événements organisés par les clubs. En faisant remonter les bordereaux de licence événementielle, nous pourrions augmenter nos chiffres de 300 suivant les divers événements proposés par les clubs. Double avantage, cette licence peut ouvrir la volonté de prendre une licence promo ou traditionnelle dans le club de l'événement.

Alors avec un peu de bonne volonté, nous pourrions atteindre 1300 licenciés.

Notre centre de formation Juniors basés à St Quentin (CEF) sous la direction technique de Loïc HAVARD a compté 11 lycéens (12 en 2018/2019) en enseignement au lycée Pierre La Ramée avec lequel le Comité a une convention. Ces jeunes en perfectionnement viennent de divers clubs de l'Aisne et de la région HDF. Malgré la prévision des baisses de ressources du Comité par le biais des subventions départementales et d'Etat (CNDS), nous essaierons de maintenir cette structure tant que nous le pourrions financièrement. En effet, Claude et Thierry vous exposerons plus tard dans le détail au cours de leur compte rendu financier l'impact que cette baisse de subvention a sur le fonctionnement du Comité.

Sur le plan sportif, il nous faut réfléchir comment organiser les compétitions et rassemblements départementaux pour attirer au maximum les joueuses et joueurs. En effet, notre Comité doit se forcer à détecter les jeunes de 4 à 7 ans qui reste un vecteur de consolidation de nos clubs. Pour cela, au vu des stages départementaux qui fonctionnent très moyennement, nous essaieront d'organiser des rassemblements sur une journée pour cette tranche d'âge et voire jusque 10 ans pour les débutants. Ces rassemblements seront encadrés par des entraîneurs diplômés de divers clubs de l'Aisne.

En continuité, nous reprogrammons la compétition « challenge jeunes » qui a eu un très bon succès.

Pour remplacer le championnat par équipe jeunes, nous organiserons une nouvelle compétition sous le nom de « championnat interclub » sous la forme de plateau réunissant plusieurs clubs.

Nous avons proposé aux clubs de monter leur équipe de D3 en D2 pour compléter les poules et avoir un championnat par équipes digne de ce nom. Ceci est dû au fait que le championnat départemental est toujours tributaire des championnats régional et national.

Nous n'oublierons pas de citer et de féliciter l'équipe une féminine de St Quentin évoluant pour la dixième

saison consécutive en Pro A et se distinguant parmi les meilleures équipes européennes.

Je finirais ce rapport en remerciant l'ensemble de nos partenaires tout au long de la saison sportive : Conseil Départemental, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Comité Olympique et Sportif, Sport Emploi 02, Wack Sport, la Ligue Hauts de France et la FFTT.

En vous remerciant de l'attention et de l'écoute que vous avez pu m'apporter et VIVE LE PING AXONNAIS !!!

Allocution du trésorier (Thierry DONNET) :

Le compte rendu financier a été distribué avec le fascicule de la saison 2017/18. Un bénéfice de 4465,14 € a été dégagé sur l'exercice 2017/2018. Nous prévoyons une prévision de prélèvement sur réserves (= perte) de 517 €, pour équilibrer le budget prévisionnel de la saison 2018/2019, compte tenu de l'arrêt annoncé des subvention du Conseil Départemental.

Rapport des commissions :

Voir le fascicule remis ; les sujets suivants sont débattus :

- Le règlement du **championnat Interclubs**, qui remplacera le championnat jeunes, est validé : il se jouera sur 3 journées, après engagement d'équipes de 2 joueurs (5 € par équipe, pour tous les tours joués) ; 4 tableaux potentiels : poussins / benjamins, minimes / cadets, moins de 600 points, et toutes catégories ; équipes mixtes ou non ; formule « coupe Davis » (4 simples et un double) ;
- compte tenu des difficultés à organiser, aucun stage avec hébergement ne sera organisé en 2018/19 ;
- les jeunes inscrits au critérium fédéral peuvent refuser leur montée en régionale : les responsables (Thierry DONNET et Gérald OLIVARES) doivent en être informés ;
- l'outil Perf'TT, disponible sur le site de la FFTT est à faire connaître dans les clubs ;
- le report de la date d'engagement des équipes de championnat est souhaité : la date du 15 septembre sera désormais retenue ;
- le nombre de féminines engagées en championnat départemental par équipes « messieurs » n'est pas plafonné : par contre, les équipes accédant en R4 devront se conformer au règlement régional ;
- le souhait de voir le nombre de correspondants pour un club passer de un à trois est évoqué ; il ne peut être donné suite à cette demande, chaque club devant s'organiser au mieux (courriel de club ou personnel) ;
- une date retenue pour le championnat par équipes (journée n°4 le 11 novembre) pose question, compte tenu des commémorations à venir ; il s'avère que le comité dépend d'un calendrier régional, dépendant lui-même du calendrier national ; une demande pour avancer cette rencontre peut être formulée ;
- Jean-Louis POLARD nous informe des prochaines rencontres à domicile de Pro A et coupe d'Europe du TTSQ : 25 septembre, 19 octobre et 30 novembre.

Elections :

Une seule candidature a été reçue, celle de Francis GERARD, joueur du TT CREPY. Acceptée à l'unanimité des délégués présents.

Les délégués de Ligue et FFTT sont inchangés : Tony MARTIN demeure délégué à la Ligue, et Claude NOIRON délégué à la FFTT (Tony MARTIN suppléant).

Allocution des invités :

M. Jean-Pierre PREVOT (Maire-Adjoint de GUISE) nous remercie d'avoir choisi GUISE pour cette réunion, et nous adresse les excuses de Monsieur le Maire, retenu par ailleurs. Il est fier de nous accueillir dans ce magnifique lieu qu'est le Familistère, où se déroulera également l'assemblée générale de la ligue Hauts de France le 3 novembre prochain. Il nous souhaite à tous une bonne saison sportive.



M. Jean DOUILLY (Pdt de la Ligue Hauts de France de tennis de table) remercie Joëlle BRAILLON – Présidente du TT GUISE - pour cette organisation. Il nous rappelle que 4 postes seront à pourvoir au conseil de Ligue le 3 novembre ici à GUISE (l'Oise recevra l'édition 2019, et le Nord en 2020). L'Aisne est le plus petit comité de la région, mais compte notamment un club phare, le TTSQ. La Ligue a connu 3 changements du responsable de l'IRD en 2 ans. Le déficit de la saison 2017/18 est de 53000 €, implique la recherche d'économies, sachant que l'aide CNDS baissera de 17000 € en 2018/19. L'annonce de la suppression d'ici 2022 de 1600 postes de CTS financés par le ministère des sport s'accompagne d'un retrait immédiat de notre CTN Stéphane HUCLIEZ, qui n'interviendra plus que 25 % pour la Ligue. Jean DOUILLY annonce qu'il ne se représentera pas en 2020, rappelant qu'il est élu sans discontinuer depuis 1968.

Mme Martine DRAY (Pdte du comité de l'Oise) assiste pour la première fois à notre assemblée générale, et nous remercie pour cette invitation. Nos discussions lui permettent de mieux appréhender nos problématiques et organisation.

Les diplômes sont remis aux clubs vainqueurs :

- des poules départementales du championnat par équipes
- Meilleur club : TT St QUENTIN
- Meilleur club jeunes : TT GUISE
- Mérite départemental : Nelson JORGE, Benjamin DESCAMPS, David DHAISNE, Hugues ROTTIER, Claude CHAUMONT, Eric HENNEMANN, Isabelle RIBEIRO, Corine MOLINS.

Le tirage au sort des 9 ordinateurs portables offerts par le comité, afin d'aider à l'informatisation des clubs, est réalisé ; les vainqueurs parmi les clubs présents ou représentés sont : LA CAPELLE, FRESNOY, ASPTT St QUENTIN HARLY, TT St QUENTIN, SAINS RICHAUMONT, GUISE, TERGNIER, HOLNON, et CHATEAU THIERRY. La charte d'utilisation proposée est acceptée par ces clubs.

Clôture de la réunion à 22h45, par un vin d'honneur offert par la ville de GUISE.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN